Accréditation
N°1-0618
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

Edité le : 12/10/2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BIEVRE ET RHONE

Rue du 19 Mars 1962
38550 ST MAURICE L EXIL

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Identification dossier : SLA26-26741
Identification échantillon : SLA2610-3020-1 **Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l''ISERE**
Doc Adm Client (1) : ARS38
UGE (1) : 1217 - CC EBER REGIE
Nom de l'exploitant (1) : CC EBER
Nom de l'installation (1) : RESEAU SUD **Type (1)** : UDI **Code (1)** : 000612
PSV (1) : 0000000888

Point de surveillance (1) : CHANAS
Localisation exacte : EVIER CUISINE MAIRIE
Département / Commune (1) : 38 / CHANAS
Coordonnées GPS du point (x,y) : **X :** 45,3180966000 **Y :** 4,8194417000
Nature (1) : **Eau de distribution**
Type d'eau (1) : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Motif du prélèvement (1) : CS **Type de visite (1) :** AA **Type Analyse (1) :** A
Réception : Réception au laboratoire le 06/10/2026 à 13h56
Prélèvement : Prélevé le 06/10/2026 à 11h45
Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - GLACET Charlie
Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520
Conditions de prélèvements : IND
Traitement : CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire.
Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont identifiées par le symbole (1).

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	10	mm/48h	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie	Méthode interne PVT-MO-009			
Chlore libre (in situ)	0.31	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	0.33	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Conductivité électrique (à 25°C) (in situ)	656	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100	#

.../...

SAVOIE ANALYSES
Rapport d'analyse Page 2 / 3
Edité le : 12/10/2026
Identification échantillon : SLA2610-3020-1
Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BIEVRE ET RHONE

Doc Adm Client (1) : ARS38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		COFRAC
pH (in situ)	7.60	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#
Température de l'air (in situ)	22.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne PVT-MO-015				
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	20.9	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25	#
Analyses microbiologiques								
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0	
Bactéries coliformes (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0	
Entérocoques (Streptocoques fécaux) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0			
Escherichia coli (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0			
Microorganismes aérobies à 22°C (*)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				
Microorganismes aérobies à 36°C (*)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau (*)	0	-	Analyse qualitative					
Couleur vraie (eau filtrée) (*)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15	
Odeur (*)	0 Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur (*)	0 Chlore	-	Méthode qualitative					
Turbidité (*)	0.25	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2	
Analyses physicochimiques								
Analyses physicochimiques de base								
Carbone organique total (COT) (*)	0.29	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			2	
Conductivité électrique brute à 25°C (*)	646	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	
TA (Titre alcalimétrique) (*)	0.00	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1				
TAC (Titre alcalimétrique complet) (*)	30.80	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1				
TH (Titre Hydrotimétrique) (*)	32.70	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144				
Cations								
Ammonium (*)	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1			0.10	
Anions								
Chlorures (*)	14.80	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1			250	
Nitrates (*)	32.20	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	50			
Nitrites (*)	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			
Somme NO3/50 + NO2/3 (*)	0.64	mg/l	Calcul		1			
Sulfates (*)	22.70	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1			250	

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
*(*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7502, portée disponible sur www.cofrac.fr)*
*Paramètre sans (*) ni (*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur www.cofrac.fr)*

Conductivité électrique corrigée à 25°C par un dispositif de compensation de température

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

.../...

Identification échantillon : SLA2610-3020-1
Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BIEVRE ET RHONE

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et larrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Qualité